



Syndicat des Employés et Cadres
CGT- Force Ouvrière des Organismes de
Sécurité Sociale et des Allocations Familiales du 91
Section Syndicale de la CPAM de l'Essonne

TOPO FO

Assemblée Plénière du CSE du 25 mai 2023

Désignation d'un nouveau trésorier adjoint au CSE :

Un nouveau trésorier adjoint au CSE a été désigné suite à la caducité du mandat de la précédente trésorière adjointe. Un trésorier adjoint a été élu avec 9 voix POUR de la CFDT+CGT et 7 voix CONTRE (FO).

Le projet d'entreprise 2023/2025 :

FO a fait une déclaration sur ce sujet :

Les élus FO déplorent que le projet d'entreprise 2023/2025 se calque sur la nouvelle COG.

En effet, avec le développement du middle office et l'intégration de la nouvelle activité, le cœur de métier des agents des pôles tend à disparaître.

Le déploiement de l'entraide est quasi permanent, alors qu'il faudrait embaucher en CDI.

De plus, les mesures de simplifications, même temporaires s'intensifient et sont parfois contreproductives (perte de temps, pas toujours mises en place etc.). Les élus FO dénoncent les conditions de travail qui se dégradent et veilleront que l'ensemble des salariés ne soit pas impacté par ce projet d'entreprise car la Direction de la caisse de l'Essonne demande toujours plus à son personnel sans aucune reconnaissance ni compensation financière.

FO a voté CONTRE ce projet.

Le bilan social 2022 :

Nous constatons une baisse régulière et significative des effectifs en 2022 et surtout un écart qui se réduit entre le nombre d'agent de production et l'encadrement. Des référents techniques qui pallient au manque de production, la caisse qui n'arrive pas à embaucher et garder de jeunes salariés ce qui engendre des soldes importants dans chaque activité qui pénalisent les assurés et dégradent les conditions de travail des agents. Pour ces raisons FO votent CONTRE le bilan social 2022.

Dossiers du Comité Sociale et Économique

Plateforme Arpajon :

Le syndicat **FO** déplore la fermeture de la plateforme téléphonique d'Arpajon et le regroupement de l'activité sur le site d'Évry. Un calendrier prévisionnel, ainsi que les modalités et perspectives pour les agents, a été présenté en AP. L'avis des membres du CSE a été sollicité. **FO** a voté **CONTRE**.

Fête du personnel :

Les élus **FO** sont consternés que durant la fête du personnel soit intégré la finale du QUIZ. Nous avons rappelé que la gestion des œuvres sociales et culturelles doit rester indépendante des événements organisés par la Direction. Nous avons, appris plus tard, qu'aucune information n'avait été faite aux agents participants et que certains d'entre eux ne souhaitaient pas y participer dans ces conditions (devant plus de 500 personnes).

Inadmissible :

Les élus **FO** ont été atterrés par le départ de certains élus qui ont décidé de quitter l'Assemblée Plénière en invoquant un prétexte fallacieux d'organisation de leur travail, alors que plusieurs sujets n'avaient pas encore été abordés. Nous leur avons rappelé leur devoir et mandat vis-à-vis des salariés.

Entraide Interservices :

Nous avons demandé à la Direction de laisser le choix aux agents ayant accepté de faire de l'entraide, de pouvoir se retirer de l'activité quand ils le souhaitent. La Direction a répondu que ce n'était pas possible sauf accord du cadre direct.

Protocole Horaires Variables :

Nous avons demandé, à la Direction que le rappel du respect du protocole HV soit modéré et faire de la prévention plutôt qu'appliquer un ton menaçant.

Tempo d'été :

La Direction nous a informé que le nombre de recrutements des temporaires d'été 2023 s'élevait à 3.

Incident technique et conséquences :

Nous avons demandé à la Direction, pour faire suite à l'incident technique du 27/04/23, dans un 1^{er} temps de compléter le temps manquant de chaque agent, c'est un refus catégorique qui s'est imposé et dans un second temps de faire une communication sur la conduite à tenir en cas de coupure de courant (réponse favorable).

Prime :

Nous avons demandés à la Direction que les CDD embauchés au mois de mars terminent leur contrat le 31 mai, afin qu'ils puissent bénéficier de l'allocation vacances. La même demande a été faite pour les CDD qui seraient embauchés jusqu'à fin septembre. Réponse favorable de la Direction.

Indemnités télétravail :

Nous avons demandé à la Direction que les indemnités télétravail soient payées à tous les salariés quel que soit leur contrat. Une réponse favorable nous a été apportée.

Vacances de postes :

Nous avons demandé à la Direction de mettre en place des VP de techniciens plus accessibles et visibles afin de favoriser la mobilité des agents au sein de la caisse, autre que par le biais de VP MIDDLE OFFICE. La Direction a tenu compte de notre remarque et fera en sorte de proposer une offre plus diversifiée.

Prochaine Assemblée Plénière le 22 juin 2023